

Navigation dans le Guide en matière d'ODD : Audits de performance

Au début de l'étape de la planification, explorez les liens entre l'objet considéré et les ODD.

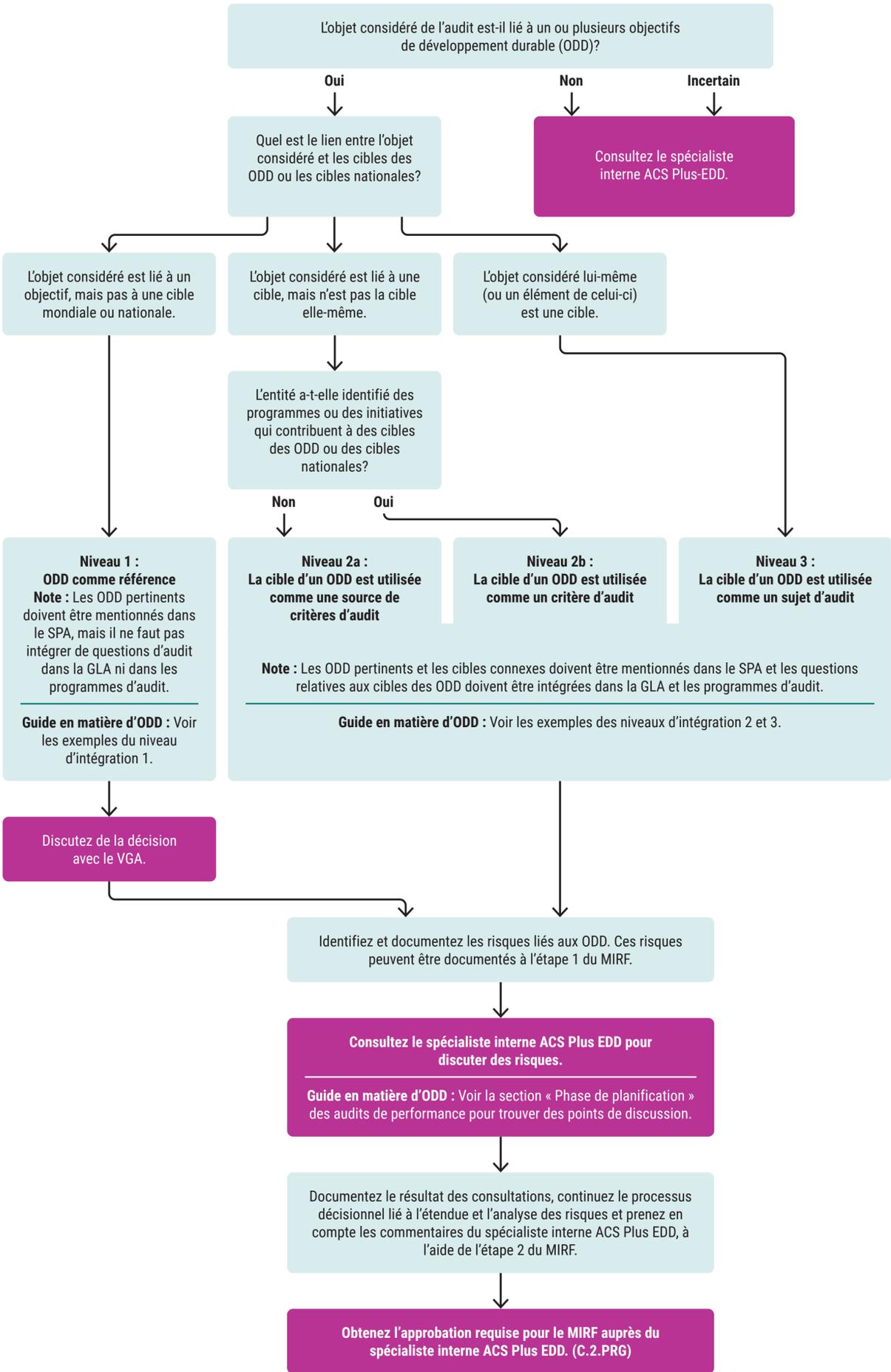
Passez en revue les documents pour déterminer s'il y a des objectifs ou des cibles des ODD à examiner.

Guide en matière d'ODD : Voir la section « Phase de planification » des audits de performance et l'annexe sur les principales sources d'information externes pour obtenir des exemples de documents à consulter à cette étape.

Discutez des ODD avec l'entité et les parties prenantes ou les spécialistes externes.

Guide en matière d'ODD : Voir la section « Explorer les liens entre les ODD et le mandat, ainsi que les activités et les programmes principaux de l'entité » pour obtenir des exemples de questions.

À l'étape de la planification, déterminez le niveau d'intégration des ODD à utiliser pour l'audit et demandez des conseils sur les ODD et la stratégie d'audit.



Aux étapes de l'examen et de la production de rapports, effectuez les travaux d'examen et élaborer le rapport.

